



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Effectifs de police mobilisés durant les jeux Olympiques 2024

Question écrite n° 6393

Texte de la question

M. Laurent Jacobelli interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la mobilisation des effectifs de police durant les jeux Olympiques de Paris, en 2024. La sécurisation de cet évènement sportif à portée mondiale nécessitera l'affectation temporaire de nombreuses forces de l'ordre sur place. Ces effectifs seront « prélevés » à travers tout le pays. À Thionville, il semblerait que près de 75 % des policiers seront déplacés dans la capitale. Outre les problématiques logistiques induites par l'arrivée à court préavis de milliers de policiers supplémentaires en région parisienne, la question de la sécurité des territoires se pose. En effet, durant 16 jours, les forces de l'ordre devront lutter contre la délinquance du quotidien et la criminalité avec des effectifs drastiquement réduits. Cette perspective est d'autant plus inquiétante que les JO 2024 se dérouleront en pleine période estivale, au moment où les Français qui le peuvent partent en vacances. Cette période voit traditionnellement le nombre de cambriolages augmenter. Aussi, il souhaite connaître le pourcentage de policiers mobilisés pour les JO 2024 par département, mais également savoir comment ces effectifs seront hébergés et comment il compte garantir la sécurité des Français vivant dans des départements vidés de leurs forces de l'ordre.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Jacobelli](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6393

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 22 mai 2023

Question publiée au JO le : [14 mars 2023](#), page 2329

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)